

Intitulé du poste	Chargé de la relation avec la société civile
<p>Positionnement dans l'organisation</p>	<p>Pôle : Probité, Mobilisation et Communication Département : Médias, Citoyens et Société Civile Service : Actions médias et société civile</p>
<p>Principales missions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration des plans d'action relatifs à la collaboration avec la société civile ; • Contribuer à l'élaboration du plan sensibilisation, mobilisation et interaction avec les citoyens et la société civile ; • Participer au déploiement (Planification et organisation) des actions et des programmes de sensibilisation ; • Participer à l'évaluation des effets et des impacts des actions réalisées ; • Participer à la mobilisation des acteurs de l'écosystème de l'Instance autour des valeurs, des principes, des normes et des standards de probité, de prévention et de lutte contre la corruption ; • Participer à l'établissement et à la gestion des collaborations avec la société civile.
<p>Activités et les tâches</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la définition du budget relatif aux actions relatives aux relations avec la société civile ; • Participer à la consolidation des bases de données nécessaires pour les réseaux d'associations ; • Participer à la définition et à l'élaboration du contenu des actions de sensibilisation ; • Participer à l'analyse et l'évaluation de l'impact des actions de sensibilisation réalisées ; • Participer à la rédaction des rapports des activités de sensibilisation ; • Veiller sur les initiatives ou tendances associatives nationales.
<p>Compétences requises</p>	<p>Compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du tissu associatif marocain ; • Capacité à structurer, coordonner et suivre des projets ; • Maitriser les techniques de rédaction et de synthèse ; • Maitriser l'utilisation des outils de travail collaboratif ; • Maitriser l'utilisation des moyens logistiques pour organiser les activités de collaboration avec la société civile. <p>Compétences comportementales : Dans le contexte de réalisation de ses activités professionnelles, faire preuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon sens du relationnel ; • Patience ; • Dynamisme ; • Sens de l'observation ; • Autonomie ; • Sens des responsabilités <p>Compétences transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les autres ; • Rédiger convenablement.

